

CRISES, COLERES NE GARDONS PAS LE SILENCE SYNDIQUONS NOUS



Depuis les dernières élections professionnelles à l'APF, la CGT a opéré un travail de terrain pour faire connaître ses revendications, s'implanter dans les établissements et défendre les salariés chaque fois qu'elle était sollicitée, chaque fois qu'elle a eu connaissance d'une injustice.

Faire respecter le droit du travail, permettre à tous les salariés et élus du personnel de connaître ses droits, impulser les luttes sur le terrain et les soutenir, voilà ce que nous avons fait régulièrement. C'est ce qu'attendent les salariés de l'APF qui ont trop longtemps jugés les organisations trop peu présentes à leur côté.

En conséquence aux élections du 2 octobre dernier, les salariés ont plus largement voté CGT. Alors que tous les autres syndicats sont en recul, la CGT gagne 11% de votes par rapport à 2010 et les récentes élections au CCE nous ont permis de gagner 3 sièges.

BAISSE DES BUDGETS, RATIONALISATION DES COÛTS : UN «NOUVEAU» MODE DE MANAGEMENT A L'APF



La contrainte budgétaire, réelle dans un certain nombre de cas a pour conséquence un nouveau management dans nos structures. Déqualification du travail, non respect du droit, sentiment de toute puissance de certains directeurs.

Dans ces cas au lieu de courber l'échine, les salariés ont besoin d'être organisés et solidaires. C'est ce que propose la CGT. Bien souvent à la volonté des directeurs de ne pas respecter nos prérogatives, s'ajoutent une méconnaissance du droit.

La contrainte budgétaire n'est pas une fatalité, il y a des choix d'orientation budgétaire notamment celui de l'APF de mettre le siège nationale à l'équilibre et de faire porter intégralement le déficit par les délégations.

TERRITORIALISATION DES DELEGATIONS APF : LA FIN DE LA PROXIMITE ?

L'APF a prévu le retour à l'équilibre des délégations sur 3 ans et le passage du maillage départemental au maillage du territoire, géré à l'échelle des nouvelles grandes régions. Ce projet a pour conséquence la suppression de délégations existantes, L'APF s'est engagée à ne pas faire de licenciements. Cependant avec le gèle des postes, la surcharge de travail est le lot quotidien de nos collègues en délégation. De plus, se pose la question des salariés en place dans les délégations qui seront amenés à disparaître. Un bilan RH est prévu avec chaque salarié de DD, nous les invitons tous à contacter la CGT pour se renseigner sur leurs droits.

4 JOURS DE GREVE RECONDUCTIBLE AU SERVICE INFORMATIQUE APF UNE VICTOIRE POUR LES SALARIES



Du mercredi 21 janvier au lundi 26 janvier, 21 salariés (70%) du SI APF ont fait grève de manière reconductible 2 heures par jour.

Depuis plusieurs mois une réorganisation est en projet, la consultation des salariés et des instances sont insuffisantes et surtout les conséquences sociales incertaines.

Par ailleurs les salariés du SI de PESSAC dépendent du mémento des conditions d'emploi du siège, et comme pour la majorité des salariés de ce statut, aucune grille de salaires n'est disponible.

Une partie des analystes a été augmentée, une autre non. Les salariés grévistes dans leur ensemble demandaient la fin de cette injustice et une augmentation de salaire pour tous les salariés.

Dans un premier temps la direction a dit qu'elle ne négociait pas sous la pression et une élue CGT au CE s'est même vue convoquée à un entretien disciplinaire. La CGT est intervenu et le jour même cet entretien était levé.

Devant l'ampleur du mouvement, l'APF a accepté d'entamer des négociations le lundi et celles-ci ont pu aboutir mardi.

Les salariés du service informatique ont obtenu :

- LE PASSAGE DE 1955€ BRUT À 2100€ DÈS LE 1ER FÉVRIER DES ANALYSTES PROGRAMMEURS

- LE PAIEMENT DE LA MOITIÉ DE LEURS HEURES DE GRÈVE, la CGT organise une collecte de solidarité auprès de ses syndicats pour compenser le reste des pertes de salaires.

La voix des salariés doit être mieux entendue à l'APF, pour se faire nous voyons que seule l'action et le rapport de force nous permet de faire avancer les négociations.

La CGT est un outil d'élaboration collective, c'est l'implication d'une majorité de salariés qui permet de faire avancer les choses, la grève du SI APF nous le montre. Nous saluons la détermination et l'action de nos collègues.

Nous appelons l'ensemble des salariés, à prendre contact, faire remonter leurs revendications, et se syndiquer.



Pour défendre vos droits et faire aboutir vos revendications
Contactez la CGT / Syndiquez-vous

Contact : Mathieu PIOTRKOWSKI Délégué Syndical Central CGT APF

mathieupiotr@wanadoo.fr ☎ 06 72 19 39 76



www.cgtafp-cn.fr



<https://www.facebook.com/cgtafp.cgt>